

PROPOSITION DE MODIFICATIONS DES REGLEMENTS DU DISTRICT DU TARN DE FOOTBALL – AG HIVER 2019

1. SYNTHESE

Articles 1, 1 bis et 2 : Organisation des Championnats Seniors Masculins

Suppression des points de règlement spécifiques à la saison 2018-2019.

Article 7 : Championnat Féminin

Mise en conformité des modalités d'accèsion au niveau Régional R2 avec le Règlement des Championnats Seniors Féminines de la LFO (Réintroduction d'une phase de play-offs)

Article 57 : Statut des Jeunes.

Mise en conformité avec le Règlement des Championnats Seniors Masculins de la LFO.

2. DETAIL DES MODIFICATIONS

<u>Ancien Texte</u>	<u>Nouveau Texte</u>
<p><u>ARTICLE 1 – CHAMPIONNAT SENIORS</u></p> <p>1/ Le District du Tarn de Football organise les championnats de D1, D2, D3 et D4.</p> <p>2/ Composition des poules :</p> <p><u>Saison 2018-2019</u></p> <p>D1 - 2 poules de 8 équipes D2 - 2 poules de 12 équipes D3 - 4 poules de 10 équipes D4 - Il y aura X poules de N équipes en fonction des engagements.</p>	<p><u>ARTICLE 1 – CHAMPIONNAT SENIORS</u></p> <p>1/ Le District du Tarn de Football organise les championnats de D1, D2, D3 et D4.</p> <p>2/ Composition des poules :</p> <p><u>Saison 2018-2019</u></p> <p>D1 - 2 poules de 8 équipes D2 - 2 poules de 12 équipes D3 - 4 poules de 10 équipes D4 - Il y aura X poules de N équipes en fonction des engagements.</p>

<u>Ancien Texte</u>	<u>Nouveau Texte</u>
<p><u>Saison 2019-2020</u></p> <p>D1 - 1 poule de 14 équipes D2 - 2 poules de 12 équipes D3 - 4 poules de 10 équipes D4 - Il y aura X poules de N équipes en fonction des engagements.</p> <p><u>Saison 2020-2021 et suivantes</u></p> <p>D1 - 1 poule de 12 équipes D2 - 2 poules de 12 équipes D3 - 4 poules de 10 équipes D4 - Il y aura X poules de N équipes en fonction des engagements.</p>	<p><u>Saison 2019-2020</u></p> <p>D1 - 1 poule de 14 équipes D2 - 2 poules de 12 équipes D3 - 4 poules de 10 équipes D4 - Il y aura X poules de N équipes en fonction des engagements.</p> <p><u>Saison 2020-2021 et suivantes</u></p> <p>D1 - 1 poule de 12 équipes D2 - 2 poules de 12 équipes D3 - 4 poules de 10 équipes D4 - Il y aura X poules de N équipes en fonction des engagements.</p>
<p>ARTICLE 1bis – ORGANISATION DU CHAMPIONNAT D1 POUR LA SAISON 2018-2019</p>	<p>ARTICLE 1bis – ORGANISATION DU CHAMPIONNAT D1 POUR LA SAISON 2018-2019</p> <p>Suppression de cet article qui était spécifique à la saison 2018-2019</p>
<p><u>ARTICLE 2 – MONTEES – DESCENTES</u></p> <p>1/ Les deux divisions supérieures ne peuvent compter que 12 équipes par poule, exception faite des saisons 2018-2019 (D1 constituée de 2 poules de 8 équipes) et 2019-2020 (D1 constituée d'une poule unique de 14 clubs)</p> <p>Dans les autres divisions, les poules seront maintenues à 10 équipes. Toute dérogation à la composition d'une poule pour une saison sera prise par le Comité Directeur en fonction des impératifs du moment.</p> <p>Les montées et descentes indiquées ci-après sont calculées dans l'hypothèse d'une seule montée de D1 en R3 et de l'absence de descentes de R3 en D1. Dans l'hypothèse où deux équipes monteraient de D1 en R3, il y aura une descente en moins dans chaque division.</p>	<p><u>ARTICLE 2 – MONTEES – DESCENTES</u></p> <p>1/ Les deux divisions supérieures ne peuvent compter que 12 équipes par poule. Par dérogation pour la saison 2019-2020, la D1 est constituée d'une Poule unique de 14 équipes.</p> <p>Dans les autres divisions, les poules seront maintenues à 10 équipes. Toute dérogation à la composition d'une poule pour une saison sera prise par le Comité Directeur en fonction des impératifs du moment.</p> <p>Les montées et descentes indiquées ci-après sont calculées dans l'hypothèse d'une seule montée de D1 en R3 et de l'absence de descentes de R3 en D1. Dans l'hypothèse où deux équipes monteraient de D1 en R3, il y aura une descente en moins dans chaque division.</p>

Ancien Texte	Nouveau Texte
<p><i>Il y aura autant de descentes supplémentaires dans chaque division qu'il y aura de descentes de Ligue.</i></p> <p>A l'issue de la saison 2018-2019</p> <p>D1 : 1 montée Le premier monte en R3 Les quatre derniers de la Poule « Maintien » descendent en D2.</p> <p>D2 : 3 montées maximum Le premier de chaque poule ainsi que le meilleur second montent en D1 Les trois derniers de chaque poule descendent en D3</p> <p>D3 : 5 montées maximum Le premier de chaque poule ainsi que le meilleur second montent en D2 Les deux derniers de chaque poule descendent en D4</p> <p>D4 : 7 montées maximum Les deux premiers de chaque poule ainsi que le meilleur troisième montent en D3</p> <p>Il y aura autant de descentes supplémentaires dans chaque division qu'il y aura de descentes de Ligue.</p>	<p><i>Il y aura autant de descentes supplémentaires dans chaque division qu'il y aura de descentes de Ligue.</i></p> <p>A l'issue de la saison 2018-2019</p> <p>D1 : 1 montée Le premier monte en R3 Les quatre derniers de la Poule « Maintien » descendent en D2.</p> <p>D2 : 3 montées maximum Le premier de chaque poule ainsi que le meilleur second montent en D1 Les trois derniers de chaque poule descendent en D3</p> <p>D3 : 5 montées maximum Le premier de chaque poule ainsi que le meilleur second montent en D2 Les deux derniers de chaque poule descendent en D4</p> <p>D4 : 7 montées maximum Les deux premiers de chaque poule ainsi que le meilleur troisième montent en D3</p> <p>Il y aura autant de descentes supplémentaires dans chaque division qu'il y aura de descentes de Ligue.</p>
<p><i>A l'issue de la saison 2019-2020</i></p> <p>D1 : 1 montée Le premier monte en R3 Les quatre derniers descendent en D2.</p> <p>D2 : 3 montées maximum Le premier de chaque poule ainsi que le meilleur second montent en D1 Les trois derniers de chaque poule descendent en D3</p> <p>D3 : 5 montées maximum Le premier de chaque poule ainsi que le meilleur second montent en D2</p>	<p><i>A l'issue de la saison 2019-2020</i></p> <p>D1 : 1 montée Le premier monte en R3 Les quatre derniers descendent en D2.</p> <p>D2 : 3 montées maximum Le premier de chaque poule ainsi que le meilleur second montent en D1 Les trois derniers de chaque poule descendent en D3</p> <p>D3 : 5 montées maximum Le premier de chaque poule ainsi que le meilleur second montent en D2</p>

<u>Ancien Texte</u>	<u>Nouveau Texte</u>
<p><i>Les derniers de chaque poule ainsi que les trois moins bons neuvièmes descendent en D4</i></p> <p>D4 : 6 montées maximum Les deux premiers de chaque poule montent en D3</p> <p><i>A compter de la saison 2020-2021</i></p> <p>D1 : 1 montée Le premier monte en R3 Les deux derniers descendent en D2.</p> <p>D2 : 3 montées maximum Le premier de chaque poule ainsi que le meilleur second montent en D1 Les deux derniers de chaque poule descendent en D3</p> <p>D3 : 5 montées maximum Le premier de chaque poule ainsi que le meilleur second montent en D2 <i>Les derniers de chaque poule ainsi que le moins bon neuvième descendent en D4</i></p> <p>D4 : 6 montées maximum Les deux premiers de chaque poule montent en D3</p>	<p><i>Les derniers de chaque poule ainsi que les trois moins bons neuvièmes descendent en D4</i></p> <p>D4 : 6 montées maximum Les deux premiers de chaque poule montent en D3</p> <p><i>A compter de la saison 2020-2021</i></p> <p>D1 : 1 montée Le premier monte en R3 Les deux derniers descendent en D2.</p> <p>D2 : 3 montées maximum Le premier de chaque poule ainsi que le meilleur second montent en D1 Les deux derniers de chaque poule descendent en D3</p> <p>D3 : 5 montées maximum Le premier de chaque poule ainsi que le meilleur second montent en D2 <i>Les derniers de chaque poule ainsi que le moins bon neuvième descendent en D4</i></p> <p>D4 : 6 montées maximum Les deux premiers de chaque poule montent en D3</p>
<p><u>ARTICLE 7 – CHAMPIONNAT FEMININ</u></p> <p>b/ Montées en Ligue</p> <p>A l'issue de la saison, l'équipe ayant terminé première du Championnat Féminin D1 est proposée à la LFO pour accéder au niveau régional R2.</p> <p>La Commission Régionale de Gestion des Compétitions établira le classement en fonction des critères énumérés ci-dessous :</p>	<p><u>ARTICLE 7 – CHAMPIONNAT FEMININ</u></p> <p>b/ Montées en Ligue</p> <p>A l'issue de la saison, l'équipe ayant terminé première du Championnat Féminin D1 est proposée à la LFO pour participer aux play-offs d'accession au niveau régional R2.</p> <p>Pour jouer les play-offs, les équipes classées 1ère des compétitions de district ou interdistrict devront avoir participé :</p>

Ancien Texte	Nouveau Texte
<p>- classement des équipes de chaque district, en fonction :</p> <ol style="list-style-type: none"> du quotient, points/nombre de matchs joués, en cas d'égalité, par le plus grand quotient, nombre de buts marqués/ nombre de matchs joués en cas de nouvelle égalité par le plus petit quotient, nombre de buts encaissés/nombre de matchs joués. en cas de nouvelle égalité le club ayant le plus grand nombre de licenciées féminines toutes catégories au 31 mai de la saison en cours. <p>La LFO - SECTEUR MP établira un classement des meilleurs seconds des championnats des Districts, ces derniers ne pourront accéder qu'une fois que les premiers de ces mêmes championnats auront accédé au niveau Régional R2.</p>	<p>- aux 2 phases des championnats, sachant que c'est le classement de la 2ème phase qui sera pris en compte pour la qualification,</p> <p>- à une compétition à 11 avec minimum 6 équipes.</p> <p>La Commission Régionale de Gestion des Compétitions établira le classement en fonction des critères énumérés ci-dessous :</p> <p>classement des équipes de chaque district, en fonction :</p> <ol style="list-style-type: none"> du quotient, points/nombre de matchs joués, en cas d'égalité, par le plus grand quotient, nombre de buts marqués/ nombre de matchs joués en cas de nouvelle égalité par le plus petit quotient, nombre de buts encaissés/nombre de matchs joués. en cas de nouvelle égalité le club ayant le plus grand nombre de licenciées féminines toutes catégories au 31 mai de la saison en cours. <p>La LFO - SECTEUR MP établira un classement des meilleurs seconds des championnats des Districts, ces derniers ne pourront accéder qu'une fois que les premiers de ces mêmes championnats auront accédé au niveau Régional R2.</p>
<p><u>ARTICLE 57 – STATUT DES JEUNES</u></p> <p>I/ Obligations :</p> <p>En ce qui concerne les équipes évoluant en LFO, niveaux R1, R2 et R3, il sera fait application de l'article 9 du Règlement des Championnats de la LFO.</p>	<p><u>ARTICLE 57 – STATUT DES JEUNES</u></p> <p>I/ Obligations :</p> <p>En ce qui concerne les équipes évoluant en LFO, niveaux R1, R2 et R3, il sera fait application de l'article 4 – Obligations – alinéa 4.1 « Engagements » du Règlement des Championnats Seniors Masculins de la LFO.</p>
<p><u>ARTICLE 57 – STATUT DES JEUNES</u></p>	<p><u>ARTICLE 57 – STATUT DES JEUNES</u></p>

<u>Ancien Texte</u>	<u>Nouveau Texte</u>
<p>III/ Dispositions Pratiques :</p> <p>Pour les clubs évoluant en Ligue, niveaux R1, R2 et R3, il sera fait application à compter de la saison 2018-2019 des sanctions prévues à l'Article 9 des Règlements des Championnats de la LFO.</p>	<p>III/ Dispositions Pratiques :</p> <p>Pour les clubs évoluant en Ligue, niveaux R1, R2 et R3, il sera fait application des sanctions prévues à l'Article 4.3.1 du Règlement des Championnats Seniors Masculins de la LFO.</p>
<p><u>ARTICLE 57 – STATUT DES JEUNES</u></p> <p>III/ Dispositions Pratiques :</p> <p>Il est également précisé qu'afin de laisser le temps aux clubs en infraction de se mettre en conformité eu égard aux obligations qui entreront en vigueur à compter de la saison 2018-2019, et conformément au RÈGLEMENT DES CHAMPIONNATS SENIORS DE LA LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE SAISON 2018/2019, aucune sanction ni sportive (interdiction d'accession) ni financière ne sera appliquée aux clubs en infraction durant la saison 2018-2019.</p>	<p><u>ARTICLE 57 – STATUT DES JEUNES</u></p> <p>III/ Dispositions Pratiques :</p> <p>Il est également précisé qu'afin de laisser le temps aux clubs en infraction de se mettre en conformité eu égard aux obligations qui entreront en vigueur à compter de la saison 2018-2019, et conformément au RÈGLEMENT DES CHAMPIONNATS SENIORS DE LA LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE SAISON 2018/2019, aucune sanction ni sportive (interdiction d'accession) ni financière ne sera appliquée aux clubs en infraction durant la saison 2018-2019.</p>